

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 551-2024 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

#### 1. Adoption du premier projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 16 janvier 2024, le conseil a adopté, par la résolution numéro 2024-01-028, le projet de règlement numéro 551-2024 amendant le règlement numéro 434-2006 intitulé règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Jude.

#### 2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1)*, une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 février 2024, à 19h50 en la salle du conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Au cours de l'assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

#### 3. Objet du premier projet de règlement numéro 551-2024

L'objet de ce règlement de modifier les grilles d'usage des zones 202 et 501 afin d'y autoriser un usage supplémentaire pour chacune des zones. À titre indicatif, les zones 202 et 501 sont situées sur la rue Saint-Édouard et la route de Michaudville et sont délimitées selon le plan suivant :

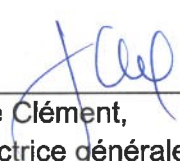


Veillez noter que ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

#### 4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation, au bureau de la Municipalité situé au 940, rue du Centre à Saint-Jude durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca) sous l'onglet Municipalité/Avis public. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 792-3855, pour toute question ou information supplémentaire sur le projet de règlement.

Donné à Saint-Jude, ce 17 janvier 2024.

  
Julie Clément,  
Directrice générale  
et greffière-trésorière